Type: Plan d'action Sujet: Développement de nouvelles pistes cyclables et zones

piétonnes (2026) Date: 15 novembre 2025

MAIRIE DE TRIFOUILLIS-SUR-LOIRE

Plan d'Action 2026 Développement des Mobilités Douces : Nouvelles Pistes Cyclables et Zones Piétonnes

Date de publication : 15 novembre 2025 **Service porteur :** Services Techniques – Pôle Aménagement Urbain et Mobilités **Validé par :** Conseil Municipal du [Date fictive, ex: 10 novembre 2025]

1. Introduction et Contexte

Face aux enjeux environnementaux, à la nécessité d'améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie, et pour répondre à une demande citoyenne croissante en faveur des modes de déplacement actifs, la municipalité de Trifouillis-sur-Loire s'engage résolument dans la promotion des mobilités douces.

S'inscrivant dans la continuité des actions déjà menées (rénovation de voiries intégrant des aménagements cyclables ponctuels, zones 30), ce plan d'action pour l'année 2026 vise à accélérer le développement d'un réseau cyclable cohérent et sécurisé, ainsi qu'à expérimenter et créer de nouveaux espaces apaisés dédiés aux piétons.

Objectifs principaux pour 2026:

- Créer environ 2,5 km de nouveaux aménagements cyclables sécurisés.
- Initier l'expérimentation d'une zone piétonne temporaire et créer une zone de rencontre.
- Améliorer la sécurité des cyclistes et piétons aux points stratégiques.
- Renforcer l'attractivité du vélo et de la marche comme modes de déplacement quotidiens.

2. Axes Stratégiques

Le plan d'action 2026 s'articule autour de quatre axes majeurs :

- 1. **Création et Extension du Réseau Cyclable :** Développer des itinéraires continus et sécurisés pour les déplacements à vélo.
- 2. **Apaisement et Priorité aux Piétons :** Créer des espaces publics plus conviviaux et sûrs pour la marche.
- 3. **Sécurisation des Itinéraires et Points Noirs :** Traiter les zones dangereuses identifiées pour les modes actifs.

4. **Communication et Accompagnement :** Informer, sensibiliser et encourager l'usage des mobilités douces.

3. Plan d'Actions Détaillé 2026

Axe Stratégique	Action	Description Sommaire	Budget Estimé (€ HT)	Calendrier Prévisionnel
1. Réseau Cyclable	1.1 Piste Av. de la République (Tr. Mairie-Gare)	Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle séparée de la chaussée (1,2 km).	180 000 €	T1-T3 2026
	1.2 Bandes Rue du Moulin	Marquage de bandes cyclables (0,8 km) dans les deux sens.	25 000 €	T2 2026
	1.3 Voie Verte Parc-Loire	Création d'une liaison douce (0,5 km) en site propre entre le Parc Municipal et les berges aménagées.	60 000 €	T3-T4 2026
	1.4 Installation Arceaux Vélo	Pose de 50 nouveaux arceaux à vélos (centre- ville, écoles, équipements publics).	15 000 €	T1-T4 2026
2. Zones Piétonnes	2.1 Expérimentation Place du Marché	Piétonnisation temporaire les samedis matins (signalisation amovible, communication).	5 000 €	Avril-Octobre 2026
	2.2 Zone de Rencontre Rue Pasteur	Aménagement d'une zone de rencontre (20 km/h, priorité piétons) : signalisation, léger mobilier.	30 000 €	T3 2026
3. Sécurisation	3.1 Carrefour Gare/République	Réaménagement du carrefour : création d'un plateau traversant,	45 000 €	T2-T3 2026

		modification des feux, marquages spécifiques vélos/piétons.		
	3.2 Éclairage Abords Pistes	Renforcement de l'éclairage public LED sur 3 sections de pistes cyclables existantes jugées sous-éclairées.	20 000 €	T4 2026
4. Communication	4.1 Campagne Mobilités Douces	Actions d'information (bulletin municipal, site web, affichage, réunion publique) sur les nouveaux aménagements et le partage de la voirie.	8 000 €	Tout au long de 2026
	4.2 Plan des Itinéraires Cyclables	Création et diffusion d'un plan mis à jour des pistes, bandes, et voies vertes de la commune.	7 000 €	T4 2026
TOTAL PRÉVISIONNEL 2026			395 000 € HT	

Exporter vers Sheets

4. Budget Prévisionnel Global 2026

Le budget total estimé pour la mise en œuvre de ce plan d'action en 2026 s'élève à **395 000 € HT**. Ce financement sera assuré par :

- Budget municipal d'investissement : [Montant à définir, ex : 295 000 €]
- Demandes de subventions (Département, Région, État DSIL, Fonds mobilités actives) : Objectif de [Montant à définir, ex : 100 000 €]

5. Pilotage et Suivi

Le pilotage de ce plan d'action est assuré par l'Adjoint(e) au Maire délégué(e) à l'Urbanisme et aux Mobilités, en lien étroit avec les Services Techniques. Un comité de suivi associant élus, techniciens et représentants d'usagers (associations cyclistes, comités de quartier) se réunira trimestriellement pour évaluer l'avancement des actions et proposer d'éventuels ajustements. Des indicateurs de suivi seront mis en place (km

réalisés, fréquentation des pistes via éco-compteurs, nombre d'arceaux, retours usagers).

6. Conclusion

Ce plan d'action 2026 marque une étape significative dans la transformation de Trifouillis-sur-Loire vers une ville plus durable, plus saine et plus agréable à vivre. En favorisant activement la marche et le vélo, la municipalité entend améliorer la sécurité routière, réduire la pollution et offrir de réelles alternatives à l'usage de la voiture individuelle pour les déplacements de proximité. Le succès de ce plan reposera sur la bonne exécution des travaux mais aussi sur l'appropriation de ces nouveaux aménagements par l'ensemble des habitants.

Fait à Trifouillis-sur-Loire, le 15 novembre 2025

Pour le Maire et par délégation, L'Adjoint(e) à l'Urbanisme et aux Mobilités [Nom de l'Adjoint(e)]